



© Enabel

Enabel au Burkina Faso

Programme de coopération 2023-2027

Le Burkina Faso est un pays partenaire de la coopération belge depuis 1993 malgré une interruption temporaire. Depuis 2015, Enabel y met en œuvre des projets dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la bonne gouvernance, de la santé, des droits sexuels et reproductifs et du renforcement des capacités des services publics.

Le Programme de coopération 2023-2027 s'inscrit dans une approche humanitaire-développement-paix. Il vise à renforcer la résilience socioéconomique, l'accès aux services sociaux de base et la cohésion sociale.

Autonomisation
socio-économique

Accès équitable aux
services sociaux de base

Prévention et gestion
des conflits

Planification et gestion
urbaine et territoriale
intégrée

Promotion de l'égalité
de genre

Priorités

Le programme de coopération entre la Belgique et le Burkina Faso s'inscrit dans les orientations nationales de développement, notamment celles du Plan RELANCE 2026-2030. Il contribue à un développement socio-économique inclusif et durable, en renforçant la résilience des femmes, des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité, notamment les personnes déplacées forcées et les personnes en situation de handicap, dans les régions du Nakambé, du Goulmou, des Koulsé et de l'Oubri.

1

Autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes

Enabel accompagne les jeunes, les femmes, les personnes vulnérables, entrepreneur-es et porteur-ses de projets à saisir les opportunités socio-économiques prometteuses, notamment dans l'économie verte. Pour ce faire, leur autonomisation socio-économique s'articule autour de différents axes :

- l'inclusion des producteurs et productrices agricoles dans les chaînes de valeur afin de contribuer à la sécurité alimentaire de leurs communautés ;
- le renforcement de l'écosystème entrepreneurial via des services non financiers et l'accès au financement vise à accompagner les (micro-)entrepreneur-es et les Personnes Déplacées Internes. Cela leur permet de créer et développer leurs projets entrepreneuriaux, qu'il s'agisse d'entreprises, de coopératives, d'activités génératrices de revenus, d'auto-emploi, etc. ;
- le développement de dispositifs techniques professionnels et entrepreneuriaux pertinents et adaptés aux besoins du marché afin de stimuler l'insertion socio-professionnelle des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables (emploi ou auto-emploi).

2

Accès équitable aux services sociaux de base

Enabel contribue à améliorer l'accès équitable aux services sociaux de base. Les actions portent sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'éducation de base, ainsi que l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Elles visent à :

- mieux adapter l'offre aux besoins des populations, notamment des personnes déplacées internes et des communautés hôtes ;
- renforcer les capacités des prestataires pour la qualité et la flexibilité des services ;
- améliorer la gouvernance et la redevabilité.

Dans ce cadre, le programme soutient l'amélioration de l'accès à l'eau dans les centres de santé et les écoles, le renforcement de la prise en charge des survivant-es de violences basées sur le genre, ainsi que le développement des compétences nécessaires à la gestion durable des infrastructures d'eau potable et d'assainissement.

3

Prévention et gestion des conflits

Enabel renforce la résilience des communautés en matière de cohésion sociale en travaillant sur les leviers suivants :

- le renforcement des capacités des acteurs locaux et des communautés sur les causes des conflits et les mécanismes de régulation ;
- la redynamisation des espaces de dialogue et des mécanismes de prévention et de médiation inclusifs ;
- la gestion efficace des conflits pour diminuer les inégalités sociales et renforcer la cohésion sociale ;
- le renforcement de la prévention et la prise en charge intégrée des violences basées sur le genre.

Les actions d'Enabel comprennent la cartographie des espaces de dialogue, le renforcement des capacités en analyse sensible aux conflits et collecte de données, ainsi que l'appui à l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (ONAPREGECC).

Thèmes transversaux



Réduction des inégalités de genre

Enabel intègre la perspective de genre dans ses actions et soutient l'égalité entre les femmes et les hommes. Les actions portent notamment sur les espaces de dialogue, le renforcement des capacités des acteurs-rices étatiques et non étatiques ainsi que l'utilisation d'outils sensibles au genre.



Travail décent

La création d'emplois et de moyens de subsistance durables, l'amélioration des conditions de travail, la protection sociale et le dialogue social constituent des dimensions importantes des actions d'Enabel. Le respect des principes du travail décent guide l'accompagnement des communes, associations et entrepreneur-es.

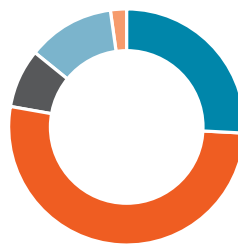
4 Planification et gestion urbaine et territoriale intégrée

Enabel soutient l'État et les collectivités territoriales dans une planification et une gestion territoriale intégrées, participatives et inclusives. L'action porte sur le renforcement des capacités en aménagement du territoire et développement urbain durable, la consolidation des outils de planification et de suivi, la participation citoyenne et l'amélioration de la gestion foncière et des outils de sécurisation.

5 Promotion de l'égalité de genre

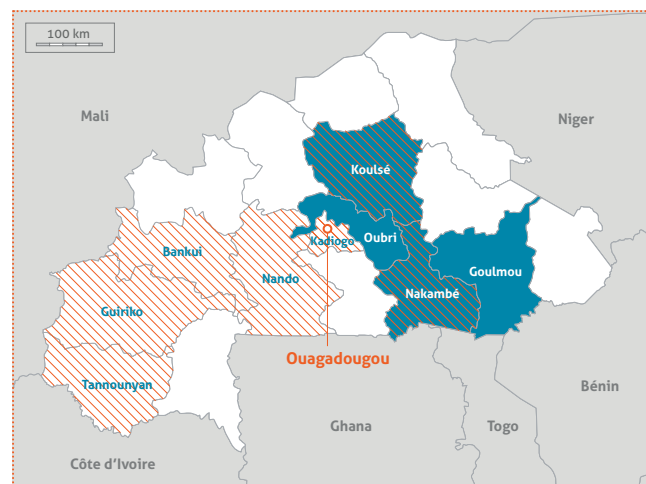
L'approche transformatrice de genre est intégrée au programme de coopération. Enabel agit sur les causes des inégalités et soutient la mise en place de cadres de concertation genre, le maintien des filles à l'école, le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques et la disponibilité de données de qualité sur le genre.

Répartition des engagements financiers 2023-2027



- 26% Autonomisation socio-économique
- 52% Accès équitable aux services sociaux de base
- 8% Gouvernance locale
- 12% Prévention et gestion des conflits
- 2% Promotion de l'égalité de genre

Concentration géographique



- Programme de coopération bilatéral et financement belge
- Autres projets de financements européens



Environnement et climat

En cohérence avec les orientations nationales en matière de développement durable, Enabel promeut la gestion durable des ressources naturelles et encourage les mesures d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique.



Innovation et digitalisation

Enabel encourage l'innovation et l'utilisation des solutions numériques pour améliorer les performances des organisations et des entreprises, renforcer les relations entre citoyens et administration et faciliter la production, la visualisation et le partage des données.

Autres actions d'Enabel au Burkina Faso

Au Burkina Faso, Enabel met également en œuvre d'autres projets portant sur l'entrepreneuriat, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement de même que sur le climat. Ces projets sont pour certains financés par la Belgique et la Région wallonne et pour d'autres par l'Union européenne.

Renforcement de la résilience socioéconomique dans la région des Koulsé (OKD)

Objectif : Contribuer à la stabilisation de l'axe Ouagadougou-Kaya-Dori en améliorant la gouvernance locale et en renforçant la résilience socioéconomique des populations, notamment par la relance des activités économiques.

Zone d'action : Région des Koulsé (axe Ouagadougou-Kaya-Dori)

Durée : 2023-2027

Financement : Union européenne - 9,9 millions €

Mise en œuvre : Enabel et GIZ

Formation technique et professionnelle (Kalan Sira)

Objectif : Améliorer l'accès des jeunes, en particulier des filles, des personnes déplacées forcées et des personnes en situation de handicap, à une formation technique et professionnelle inclusive et de qualité, tout en renforçant les établissements de formation.

Zone d'action : Zone OKDB+ (Axe Ouagadougou, Koudougou, Dédougou, Bobo, Banfora)

Durée : 2026-2029

Financement : Union européenne - 5,9 millions €

Mise en œuvre : Enabel

Développement des chaînes de valeur (Yiriwa Sira)

Objectif : Renforcer les services financiers et non financiers destinés aux acteurs des chaînes de valeur agricoles, soutenir les PME et les coopératives et favoriser l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, l'emploi et la sécurité alimentaire.

Zone d'action : Zone OKDB+

Durée : 2026-2030

Financement : Union européenne - 7,2 millions €

Mise en œuvre : Enabel

Renforcement des services sociaux - eau, hygiène et assainissement (Lasso WASH)

Objectif : Améliorer les conditions de vie et de santé à travers un meilleur accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, notamment dans les établissements scolaires et sanitaires.

Zone d'action : six communes de la région des Bankui

Durée : 2024-2027

Financement : Union européenne - 5 millions €

Mise en œuvre : Enabel

Appui à la résilience du système de santé dans les Bankui (Lasso Santé)

Objectif : Renforcer la résilience du système de santé à travers les infrastructures, les équipements, le développement des capacités et la gouvernance locale afin d'améliorer l'accès à des services de santé inclusifs et de qualité.

Zone d'action : Districts sanitaires de Boromo et Dédougou - Bankui

Durée : 2024-2027

Financement : Union européenne - 6,1 millions €

Mise en œuvre : Enabel

Extension et renforcement de la réponse aux violences basées sur le genre (Lasso Santé +)

Objectif : Renforcer la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre à travers des services intégrés, le référencement communautaire, l'autonomisation des survivantes et le renforcement des capacités des acteurs locaux.

Zone d'action : Boromo et Houndé

Durée : 2026-2029

Financement : Union européenne - 2 millions €

Mise en œuvre : Enabel

Changement climatique au Sahel - Volet Burkina Faso

Objectif : Renforcer l'adaptation au changement climatique et promouvoir la gestion durable des ressources naturelles.

Zone d'action : 13 communes dans les régions du Nakambé, de Ouhiri et des Koulsé

Durée : 2022-2026

Financement : Belgique et Région wallonne - 12,5 millions €

Mise en œuvre : Enabel

Accès et Redevabilité DSSR - Afrique de l'Ouest (PARDAO)

Objectif : Renforcer durablement les systèmes, les politiques et les cadres régionaux en matière de droits et de santé sexuels et reproductifs.

Zone d'action : Burkina Faso, Bénin et Sénégal, avec une dimension régionale Afrique de l'Ouest

Durée : 2025-2029

Financement : Union européenne et Fondation Bill & Melinda Gates - 24,75 millions €, dont 6,5 millions € exécutés par Enabel

Mise en œuvre : Enabel, Expertise France, l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) et Agence Française de Développement

À propos d'Enabel

Enabel est l'agence belge de coopération internationale. Avec nos partenaires, nous proposons des idées pour relever des défis mondiaux urgents - le changement climatique, les inégalités sociales et économiques, l'urbanisation, la paix et la sécurité, la mobilité humaine et pour promouvoir la citoyenneté mondiale. Avec 2500 collaborateurs et collaboratrices, Enabel gère plus de 200 projets dans une vingtaine de pays, en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.



Agence belge de coopération internationale
au Burkina Faso

Rue N°13,59 - Porte N°99 - Zone du Bois
01 BP 138 Ouagadougou 01
T + 226 25 33 31 54
burkinafaso@enabel.be
enabel.be



Belgique

partenaire du développement